

APRES

VOTRE MAQUILLAGE PERMANENT

RECOMMANDATIONS POSTERIEURES A UNE SESSION DE MAQUILLAGE PERMANENT

Vous venez d'effectuer une prestation de Maquillage Permanent.

Nous souhaitons que les résultats soient à la hauteur de vos exigences.

Afin de maintenir une qualité irréprochable de votre Maquillage Permanent, vous devrez effectuer un entretien tous les 12 à 18 mois. En effet, les couleurs s'estompent au fil des mois dû au renouvellement cellulaire.

Afin de conserver des lignes parfaites et une intensité de couleur satisfaisante, l'entretien annuel est donc conseillé.

Notre programme de Fidélité vous permettra d'économiser 50 % pour un entretien tous les 6 à 11 mois et/ou 30 % pour un entretien tous les 12 à 18 mois. A l'inverse, si aucun entretien n'est effectué, vous perdrez votre tracé au bout de 3 à 5 ans sans disparaître totalement pour autant.

PRECAUTIONS POSTERIEURES A UNE SESSION DE MAQUILLAGE PERMANENT

Désormais, et afin d'assurer la longévité attendue de votre pigmentation, il convient de respecter quelques consignes simples, qui sont à effectuer jusqu'à complète cicatrisation (1 mois environ) et que vous devez faire confirmer par votre médecin traitant ou bien votre pharmacien.

* Veuillez nettoyer la zone pigmentée avec des mains propres et désinfecter à l'aide d'un antiseptique indolore. Appliquer ensuite la crème AFTER INK (sauf pour les yeux) à raison de deux fois par jour ou le baume AFTER INK LIPS autant de fois que nécessaire.

Veuillez ne pas vous exposer au soleil (ou UV) jusqu'à totale cicatrisation afin de prévenir d'éventuelles

tâches d'hyperpigmentation. Par la suite, évitez de vous exposer sans appliquer une crème solaire indice 50. (Nous proposons le **STICK NO SUN** idéal en vente chez nous ou sur le site internet MAUD).

* **Veuillez éviter** toute source de chaleur, d'humidité et d'irritation (piscine, hammam, sauna, bain) ainsi que des soins tels que gommage, peeling, teinture, décoloration permanente des cils.

* **Veuillez ne pas appliquer** de crème à base d'acide de fruit type AHA, à la vitamine A acide ou à base de ripes et so inservice de contraction.

zinc, et ce jusqu'à complète cicatrisation.

* Si de l'eau entre en contact de vos sourcils, retirez celle-ci en tapotant sur la zone à l'aide d'un mouchoir.

* Si des squames se détachent en pelant, il convient de ne pas se gratter. Vous devrez appliquer notre crème AFTER INK ou notre baume AFTER INK LIPS; elles se détacheront au bout de 4/5 jours. Les réacitons possibles sont des rougeurs, oedèmes, écchymoses, hématomes, sensibilité de la peau et démangeaisons sur et autour de la zone tatouée. Ces inconvénients sont passagers et disparaissent au bout de quelques jours.

* La couleur de la pigmentation sera plus foncée le jour de sa réalisation Elle s'éclaircira de 30 % pour les sourcils et jusqu'à 40 % pour les lèvres.

jusqu'à 40 % pour les lèvres.

TRAITEMENTS PARTICULIERS EN FONCTION DE LA ZONE PIGMENTEE

YEUX



Nettoyer les yeux au collyre VITABACT (2 fois/jour matin et soir durant 7 jours). Puis appliquer la crème VITAMINE A DULCIS (2X/jour matin et soir durant 7 jours)

Poursuivre l'EXTRANASE (3 comprimés 3X/jour, matin, midi, soir, durant 3 jours). Pour faciliter la cicatrisation vous pouvez prendre **PROTEOCHOC** (si non allergie à l'iode) N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin ou pharmacien.

En cas de sensation de gonflement, appliquer des compresses glacées imbibées de sérum physiologique.

SOURCILS



Ne rien appliquer sur la zone durant 48 heures après la prestation. Passer ce délai appliquer la crème AFTER INK (2X/ jour en couche fine)



Le lendemain de la pigmentation, nettoyer la zone avec une compresse et un produit désinfectant Poursuivre l'EXTRANASE (3 comprimés 3X/jour, matin, midi et soir durant 3 jours) Pour faciliter la cicatrisation vous pouvez prendre **PROTEOCHOC** (si non allergie à l'iode) N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin ou pharmacien. Appliquer le baume AFTER INK LIPS en couche fine aussi souvent que possible (3X/jour minimum) Si vous êtes sujet aux boutons de fièvre et/ou herpès, continuer la prise de traitement antiviral

prescrit. Ou vous pouvez continuer la prise des compléments alimentaires à base de CYPRES et ECHINACEE Ou appliquer de l'huile essentielle de Tee Tree (Arbre à Thé).